



**Dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 février, une partie de l'arête rocheuse du massif de Crussol s'est effritée. Aucun dégât ni aucune victime n'est, heureusement, à déplorer.**

Une catastrophe naturelle, due aux importantes chutes de pluie, qui ne s'était plus reproduite depuis le début des années 50. Si les premières habitations le long de la RD86 ont été épargnées (les blocs de roche les plus proches se situant à moins de 50 m), en revanche une partie de la vigne en terrasse a été détruite.

Ainsi les curieux ne cessent d'approcher le site pour constater de visu l'ampleur de la plaie sur la falaise. Prenant parfois des risques, car on n'est pas à l'abri d'une nouvel éboulement. Les communes de Guilherand-Granges et Saint-Péray ont pris toutes les mesures pour interdire l'accès au massif à cet endroit.